BX
2355
S4
année 2
no. 9

2ème année. No 9. Mai 1906.

# Le Semeur

LIBRARY
JUN 17 1965
UNIVERSITY OF TORONTO

## LE CONSEIL FÉDÉRAL

A l'une des dernières réunions du comité, il a été décidé de convoquer, d'après les statuts, le conseil fédéral. La date n'en a pas encore été fixée, mais il est toutefois certain que cette réunion aura lieu dans la dernière quinzaine de juin, probablement vers le 24 de ce mois. Tous les camarades y seront admis et tous y sont cordialement invités ; ils y auront voix consultative, c'est-à-dire qu'ils pourront émettre leurs avis sans avoir cependant la faculté de proposer et sans jouir du droit de vote. Les camarades qui auront droit de motion, droit de discussion, droit de vote, bref, et pour parler constitutionnellement, qui auront voix délibératives, sont les suivants: d'abord les membres du comité central ; puis les délégués des divers groupes régulièrement constitués et affiliés avant le quinze juin ; il faut bien remarquer que nous ne nous astreignons pas à la lettre de la constitution cette année et que nous n'exigeons pas que les groupes aient quinze membres pour pouvoir envoyer un délégué. L'article des statuts néanmoins, accordant un délégué de plus par chaque vingt membres au délà des quinze premiers, reste en force.

Le Comité, désirant faciliter la délégation et diminuer les dépenses, permet au cercle, ayant droit à plus d'un délégué, d'accorder à un seul membre plus d'une voix. Tout délégué devra posséder une procuration signée par les membres du groupe qu'il représente.

Le programme du conseil fédéral, sauf peut-être quelques légers changements, sera le suivant : le numéro d'ouverture sera un discours par le Président ; viendront ensuite le rapport du secrétaire, donnant un aperçu sur le travail accompli pendant l'année et l'état actuel de l'A. C. J., le compte rendu du trésorier établissant la condition des finances et le procès verbal de chacun des délégués ; ce procès verbal contiendra l'historique du groupe, son fonctionnement, le nombre des séances tenues durant l'année, un aperçu des sujets traités, et enfin la condition présente du groupe. Je dois dire qu'à cet effet une dizaine de minutes sera allouée à chacun des délégués.

L'on procèdera ensuite à la considération des mesures à prendre pour le développement de l'Association en général et particulièrement la formation et le maintien des groupes, question d'une importance capitale puisqu'elle a pour objet le mode de vie même de l'A. C. J. L'une des mesures non moins importantes à discuter sera la propagation du *Semeur*, et surtout ses moyens de subvention. Ce travail sera fait par l'un des secrétaires-correspondants, et champ libre sera ensuite laissé aux conseillers pour la discussion des mesures proposées.

L'élection des dignitaires du comité central pour la future année clôra cette convention.

Eugène R. Angers,
Secrétaire de l'A. C. J.

# L'EDUCATION DE LA VOLONTÉ

Il y a quelques semaines, la *Vérité*, de Québec, a publié un extrait d'une remarquable conférence prononcée au collège de Valleyfield par M.l'abbé L.A. Groulx. M. le professeur démontrait aux jeunes la nécessité d'avoir de *l'énergie nationale*. Quelques jeunes amis souhaitèrent tout de suite de connaître les moyens de se donner cette *énergie nationale*. M.l'abbé Groulx répondit à cette demande par une nouvelle conférence.

Le Semeur a la bonne fortune de publier, dans le présent numéro, cette importante réponse.

Il vous faut comprendre, mes jeunes amis, avec quelle urgence le devoir de la culture de votre volonté se pose à vous. Quand les germes de la phtisie morale flottent partout dans l'air, il n'y a qu'un moyen de prouver qu'on ne veut pas succomber : c'est de supprimer dans sa constitution morale tout terrain propre au travail de ces dangereux microbes. Le procédé de l'immunisation préventive est le seul ici qui soit véritablement sauveur.

Meessieurs. je ne puis m'empêcher de signaler ici une méprise souverainement malheureuse dans laquelle donnent un trop grand nombre de jeunes gens. A quoi, pensez-vous, faut-il presque généralement attribuer la faillite de tant d'éducation ? A bien des causes sans doute ; mais il en est une qui me parait primer toutes les autres; non-seulement on ne fait pas à la préparation morale la part qui lui convient, mais on l'oublie totalement. On juge du progrès de son éducation uniquement aux manifestations de sa vie intellectuelle. Et l'on ramène toute son éducation, ou peu s'en faut, au développement de son intelligence. Vous êtes ici devant moi l'élite d'une communauté. Nommez-moi parmi vous les jeunes hommes qui connaissent les droits de la volonté, admettant son rôle peut-être prépondérant

dans le gouvernement de la vie privée, comme sa nécessité absolue dans la vie sociale, se sont fait de cette conviction un principal directeur, et se préoccupent sérieusement de donner à cette volonté l'attention et le soin que réclame la grandeur de son rôle. Aussi les enfants prodiges ne sont-ils pas rares parmi notre jeunesse ; mais quand on cherche derrière ces petits météores intellectuels, dans ces esprits brillants, dans ces forts en thème, en version, en mathématiques, la force de vouloir et de résistance, l'énergie morale, la tige d'acier, on ne trouve que le roseau flexible et mou. Et quand ces méprises d'éducation sont hélas ! trop générales, faut-il aller chercher si loin l'explication du trop grand nombre d'hommes chez nous, doués des plus merveilleux dons de l'esprit, capables de tous les plus beaux gestes de l'éloquence théâtrale, mais qui ont dans la logique de leur caractère de capituler au premier coup de canon de l'ennemi ?

Ici le conférencier expose qu'il faut à la volonté pour agir virilement, des lumières et une force. Les lumières, sont les principes, les convictions, la connaissance du devoir, ce qui fera l'objet d'une autre conférence. La force comprend le secours surnaturel, qui sera également exposé à part, et les ressources d'ordre naturel auxquelles le conférencier déclare vouloir s'en tenir. Il ramène la force de la volonté, en dehors de la force des convictions et des forces surnaturelles, dans la force des habitudes, il définit l'habitude et il poursuit :

" Il reste à connaître les moyens pratiques qui s'offrent à vous dans la création des fortes habitudes. Ne perdez pas de vue le principe que j'émettais tout-à-l'heure, à savoir qu'il n'y a que les actes accomplis par l'activité libre, décidés dans l'intérieur, qui mènent à la création de ces habitudes, Vous êtes des êtres vivants ;

or, dans toute vie, le développement procède du dedans ; la vie ne se développe que de son propre mouvement, et la vie morale plus que toute autre forme de vie.

Si je passe en revue la multiplicité des actes qui sont accomplis par un jeune homme de collège, je crois pouvoir les ramener à deux grandes catégories ; il y en a qui appartiennent à la gêne du règlement, d'autres qui sont d'une gène que j'appellerai *neutre ou libre.* Le bon usage du règlement, l'essai personnel de votre liberté, tels sont les deux moyens de former le jeune homme viril, et partant de faire de lui une véritable unité sociale....Messieurs, savez-vous ce qui au collège contribue pour la plus grande part à faire de vous des êtres sans consistance et sans fermeté, des étudiants à la dérive, des automates sans personnalité? Le règlement. Savez-vous quel est votre irréconciable ennemi ? Encore le règlement ! Mais rassurez-vous, je ne veux pas l'abolir. Si le règlement est aussi dangereux, ce n'est pas sa faute à lui, c'est votre faute à vous. S'il est vrai que c'est l'effort, et seulement l'effort libre qui accumule les énergies dans la volonté, qu'il y a préparation et finalement création d'habitudes chaque fois que personnellement vous déployez votre activité personnelle, le règlement ne pourrait être nuisible à cette œuvre que s'il supprimait tout effort et toute liberté. En va-t-il ainsi ? Nous allons voir.

Deux sortes d'obéissances peuvent être données au règlement collégial : l'obéissance passive et l'obéissance active. La première, l'obéissance passive, c'est l'obéissance de ceux qui obéissent sans savoir à qui et sans savoir pourquoi, de ceux qui ne comprennent ni la noblesse du règlement, ni la loi supérieure qu'il représente, ni le profit qu'il peut y avoir pour l'éducation dans une soumission libre et active ; l'obéissance de ceux qui ne désobéissent jamais, non par

respect du devoir, mais par indolence, préférant acheter la paix et la tranquillité par le laisser-aller, par l'abdication d'eux-mêmes devant la contrainte extérieure ; l'obéissance de ceux qui accomplissent les moindres actes de leur journée avec la plus rigoureuse ponctualité peut-être, non pas, par exemple, par esprit d'ordre et de régularité, mais qui, trop heureux de n'avoir pas à organiser eux-mêmes le détail de leur vie, préfèrent s'en remettre passivement à la règle, de s'énerver dans un automatisme perpétuel. Ah ! ne me parlz pas de ces prétendus dociles, de ces êtres amorphes, de ces modèles dangereux que j'appellerais volontiers le fléau d'une communauté et dont la société ne saura que faire tout-à-l'heure, eussent-ils pendant trente ans, vécu leur monotone vie de sage impeccable, et fussent -ils sortis de collège la poitrine toute scintillante de médailles comme un maréchal de France. Croyez-moi, il peut y avoir dans ce frais échappé de nos bancs un produit de fabrication facile et peu rare qu'on appelle *le bon garçon* ; il n'y a pas ce qu'il devrait y avoir, ce dont notre pays, notre temps et l'Église ont besoin : *de la substance d'homme.* Et je vois bien qu'une éducation ainsi comprise et ainsi conduite puisse faire des abouliques, des caractères veules mûrs pour tous les honorables compromis; des lazzaroni de l'effort qui auront toujours besoin d'une férule, qui mettront leur mérite à abdiquer entre les mains d'un chef ou d'un politicien quelconque, le pesant souci de vouloir et de se mouvoir par eux-mêmes, des trempes souples qui auront du caoutchouc au lieu d'acier à l'endroit de l'épine dorsale et qui pourraient à l'avance laisser décrire l'arc de leurs courbettes devant les magnats de la finance ou du pouvoir ; mais des hommes vraiment affranchis et vraiment libres, mais des êtres robustement organisés, capables de décision et d'action, mais des virils vivants d'une vie indépendante, ne se met-

tant à genoux devant aucune idole, ne se courbant que devant les lois légitimes, sentant dans leurs os de la moëlle de lion, ayant de l'acier dans le dos et dans la poitrine, mais des caractères indomptables, des âmes granitiques, incapables de jamais souffrir un parlementaire entre l'intérêt et le devoir, non je ne le vois pas.

Heureusement, à coté de cette obéissance passive et si désastreuse, qui n'est pas celle que l'on exige de vous, qui est même celle que l'on vous défend, il y a l'obéissance active, l'obéissance des natures intelligentes, libres et nobles. L'obéissance active n'est pas l'indépendance extravagante des jeunes présomptueux ou des jeunes fats qui prétendent ne relever que d'eux-mêmes, n'obéir qu'aux lois forgées par eux dans le parlement d'une conscience où siège comme premier ministre, l'orgueil, entouré comme collègues des passions quevous s avez. Elle n'est pas non plus l'obéissance irrégulière anarchique des impulsifs, des incontrôlables et des incontrôlés qui sont mus par l'instinct. Elle n'exclut pas davantage la régularité impeccable, pas plus qu'elle ne l'exige du reste, du moins dans les débuts. L'obéissance active, c'est celle du jeune homme qui se sert de sa raison et de sa foi pour obéir, celle du jeune homme qui sait à qui et pourquoi il obéit. Quand le règlement ne lui apparaîtrait pas comme l'expression détaillée des volontés actuelles de Dieu sur lui, il lui suffirait d'y découvrir une raison sage, une volonté supérieure à la sienne, pour y conformer librement, sans crainte de déchéance, sa raison et sa volonté personnelles. Il sent lui aussi l'aiguillon des passions frémissantes qui le pousseraient volontiers à la révolte; il éprouve, pour en avoir souffert, les saillies désordonnées d'une liberté encore aventureuse, mais il sait aussi que tout mouvement ordonné dans sa vie morale développe, accroît cette vie morale ; il sait qu'à poser chaque jour des actes d'o-

béissance qui ne lui sont pas imposés de l'extérieur, mais qui ont été décidés et voulus dans le sanctuaire de sa raison et de sa liberté, il dépose dans son âme, à l'état de systèmes liés ou d'infrangibles habitudes, tous les actes de sa vie indissolublement unis à des mobiles supérieurs aux lois éternelles de la conscience et de la vertu. Et c'est tout le résultat possible d'une éducation bien faite. Ce jeune homme peut désormais commencer sa vie: il a ce qu'il faut pour faire une noble et grande vie. Il a affranchi sa liberté de la vassalité de l'instinct. Toujours avant d'agir et en agissant, il se servira de sa raison et de sa conscience ; tous ses actes auront une tendance irrésistible à se rattacher aux mobiles d'une morale élevée. Et donc, le jeune homme que je salue est devenu apte à la vie sociale et au devoir social. Pour tout dire, ce jeune homme est un homme, et s'il manquait de devise, je voudrais qu'il eût celle du héros cornélien : "Je suismaître de moi, je le suis, je veux l'être".

Voilà, messieurs, ce que peut faire le règlement quand il est observé par un jeune homme intelligent. Mais est-ce bien là la seule ressource pour faire l'éducation de sa volonté ? J'ai partagé tout-à-l'heure les actes de votre vie de collégien en deux catégories bien tranchées : ceux qui appartiennent à la zône des règlements, ceux qui appartiennent à la *zône libre*. Quelle est-elle bien cette *zône libre* ? Vous savez, Messieurs, par une expérience qui ne saurait vous être plus personnelle, combien la règle est impuissante à contrôler toutes les actions de votre vie, combien en fait beaucoup lui échappent, et combien ils parlent d'une chose qu'ils ne savent pas ceux qui, pour critiquer le régime de l'internat, prétendent que pendant tout un cours d'études, depuis le premier jour jusqu'au dernier, l'adolescent n'a pas à faire usage de sa volonté, n'a pas à délibérer, à choisir, à décider l'emploi

d'aucune heure de ses journées scolaires, sauf pour flâner à l'étude et ne pas écouter en classe. Eh quoi donc ! L'essai de votre liberté, y a-t-il une heure de votre vie de collégien où vous n'ayez occasion de le faire ? La règle vous impose des devoirs d'étude, mais contrôle-t-elle la partie libre de votre temps ? La règle guide l'ensemble de vos lectures, mais contrôle-t-elle toutes vos lectures ? La disposition d'une seule heure d'étude, même avec un travail imposé, n'est-elle pas laissée pour beaucoup entre les mains de votre seul conseil ? Que de circonstances enfin où vous agirez en dehors des mailles du règlement ! Et n'est-il pas vrai que le règlement ne peut rien sur les actes de votre vie intime, sur la grande partie des actions de votre vie religieuse, sur toutes celles de votre initiative personnelle ? Donc, l'internat peut avoir des inconvénients que nul ne conteste, mais quand on lui fait porter la faute de l'engourdissement et de la paralysie des volontés sous le prétexte qu'il accapare tout le déploiement de votre activité, on est de mauvaise foi ou l'on parle en irréfléchi d'une chose que l'on ne sait pas.

Et maintenant dans cette carrière ouverte à votre liberté, à côté du règlement, voyez-vous les précieuses ressources qui s'offrent à vous pour hâter l'avènement de votre virilité ? Si la vie ne se développe que de son propre mouvement intérieur, ne faut-il pas admettre que la vie, l'activité personnelle *se déploiera* plns librement, en dehors de toute impulsion étrangère, ne relevant que de sa propre autonomie, n'emprêtant qu'à elle-même, ne faut-il admettre, dis-je, que là le développement sera plus large, plus rapide, et plus volumineuses les pensées d'énergie nouvelles que vous sentirez refluer au-dedans de vous ? Et alors ? .... Alors, messieurs, vous qui avez tous reçu la vocation à la vie d'homme, exercez-vous à vivre comme des hommes. Au lieu

de vous réfugier dans la zône de vos actes libres, pour pouvoir ne plus vous souvenir que vous avez une conscience et une dignité à sauvegarder, pour mésuser follement de votre liberté, faites plûtot l'essai loyal et généreux de cette liberté. Si je devais vous donner un mot d'ordre, je vous dirais : "Emparez-vous de vous-mêmes !" Substituez partout dans votre vie l'acte volontaire à l'acte spontané, la liberté à l'instinct. Tachez de vous souvenir que sur la voie ferrée du règlement vous n'êtes pas un train de wagons tiré par une locomotive, mais des voyageurs de première classe en route pour le pays de la virilité et de la liberté. Dans votre éducation — c'est bien grave ce que je vais vous dire— ne perdez pas de vue que le premier rôle vous appartient. " L'art de l'éducateur, dit saint Thomas, n'agit pas comme l'agent principal, mais il aide cet agent qui est le principe interne, en le fortifiant et en lui fournissant du secours." " Dans l'éducation, ainsi parle Mgr Dupanloup, ce que le maître fait est peu de chose, ce qu'il fait faire est tout." La direction du meilleur des maîtres est fatalement vouée à l'échec, si elle est en face d'une volonté obstinément mauvaise ou indocile. On ne fait pas de tous les dauphins des ducs de Bourgogne, fût-on le maître incomparable qu'était Bossuet.

L. A. Groulx, Prêtre.

## LES JOURNALISTES DE DEMAIN.

Les récents incidents Sarah Bernhardt et Guerlac ne nous montrent que d'une manière trop évidente ce que vaut notre journalisme canadien-français. Nous avons bien quelques bons journaux, à modeste tirage et certaines revues qui se donnent pour mission de défendre nos droits et notre religion, mais que faut-il penser de la

presse *jaune* dont nous sommes le pauvres victimes ?

Esclave des partis politiques, elle ne cherche qu'à aveugler ses lecteurs des louanges qu'elle prodigue chaque jour à ses chefs ; esclave des annonceurs, elle publie tout ce qu'on lui présente à tant la ligne, même des réclames pour les pièces de théatre les plus immorales, tel le répertoire de Sarah Bernhardt après les avertissements si paternels de nos S. S. les archevêques de Québec et de Montréal ; esclave de l'argent, elle n'affiche aucun principe religieux, elle ne fait la guerre ni aux franc-maçons ni aux sociétés suspectes de peur de mécontenter certains intéressés ; elle ne débourse rien pour ses articles, qui d'ailleurs ne sont jamais signés, car cela coûte si peu cher de publier des récits d'accidents et d'incendies, de remplir des pages d'annonces et de gravures humoristiques !

Et voilà comment on instruit le peuple !

C'est ainsi qu'on forme l'idéal d'une nation ! Quels sont les plus à plaindre, des lecteurs ou des directeurs de journaux ?

Pourtant le principal facteur qui contribue au progrès intellectuel et moral d'un peuple—sans parler du progrès matériel—c'est bien la bonne presse, rien ne peut résister à son influence. Peut-on comparer l'orateur au journaliste ? Le tribun le plus éloquent, par le charme de sa parole, captive son auditoire pendant quelques heures peut-être, mais qu'en reste-t-il ?

Une impression plus ou moins favorable qui bientôt s'évanouit ! Le prêtre dans la chaire sacrée expose la doctrine, réfute l'erreur devant un auditoire toujours assez restreint et plus ou moins bien disposé à recevoir la vérité ; mais le journaliste peut se faire entendre de milliers et de milliers de personnes, et, chose étrange, on ne le connait pas bien souvent et on le croit sur parole.

Pourquoi les catholiques ne se servent-ils pas davantage de la bonne presse pour répandre les lumières de la vérité, défendre l'Église et faire triompher la religion? Léon XIII a dit qu'un *bon journal dans une paroisse c'est une mission perpétuelle* ; d'où vient que ces *missions* ne soient pas depuis longtemps partout établies? Nous avons des missionnaires dans toutes les parties du monde, établissons donc parmi nous cette *mission perpétuelle*'' qui est l'œuvre de la bonne presse. Tandis que les libres-penseurs, les socialistes, les francs-maçons ne cessent de répandre les idées les plus fausses, de prôner les théories les plus absurdes et les plus subversives, d'enseigner les doctrines les plus dangereuses pour la société et l'Eglise, les catholiques restent inactifs. Aide-toi, le ciel t'aidera ! Nos ennemis ne sont forts que parce que nous le voulons bien !

Si à l'heure présente, l'œuvre de la bonne presse était bien organisée en France, nous aurions l'espérance de voir triompher avant longtemps la sainte cause de nos coréligionnaires. Mais la France, si généreuse quand il s'agit de donner des missionnaires au monde entier, de répandre partout les bienfaits de la science et la semence de toutes les vertus, n'a presque rien fait pour répandre la bonne presse. Cependant elle a donné des sommes immenses pour construire des églises, des chapelles, des hôpitaux et des couvents ; ''Ne valait-il pas mieux, écrit le Père Coubé, en faisant allusion à ces œuvres de charité, ne valait-il pas mieux donner un peu moins pendant quelque temps, rationner toutes ces belles œuvres, et avec l'argent ainsi épargné, fonder et répandre les bons journaux et faire élire de bons députés ?

''L'heure est passée, ajoute le cardinal Labouré, archevêque de Rennes, l'heure est passée de bâtir des églises et de décorer des autels ; il n'y a plus qu'une chose à faire, c'est de couvrir le pays de

journaux qui lui réapprendront la vérité."

Les maux dont souffre aujourd'hui la France nous menacent à notre tour. Où en trouverons-nous le remède? Est-ce dans nos journaux? n'y songeons pas. Quand le cardinal Labouré parle de répandre la bonne presse, il ne fait certes pas allusion à la presse *jaune*, car elle est plus dangereuse que celle qui fait montre de ses principes anti-religieux ; celle-ci ne serait pas lue par nos bonnes familles, tandis que l'autre pénètre partout, jetant le doute dans les âmes, abaissant le niveau intellectuel et moral de notre peuple.

Si nous mettons en présence le journalisme d'aujourd'hui avec celui d'autrefois, ayant à sa tête les Parent, les Chauveau, les Taché, les Cauchon, les Royal, les Plamondon, etc. etc. nous sommes bien loin de dire que sous ce rapport la comparaison soit en notre faveur. Nos journalistes qui, aujourd'hui, se distinguent dans leur carrière peuvent aisément se compter ! c'est à peine si nous savons quels sont les directeurs de nos journaux. Quand—suivant le vœu du camarade Choquette—*aurons-nous dans notre pays un journal quotidien franchement catholique* ? Le temps presse, il nous faut lutter et nous ne sommes pas préparés, les armes nous manquent.

Ne se trouvera-t-il personne qui tentera cette œuvre? Ce serait faire un acte de patriotisme, ce serait servir la cause de la Société et de la Religion, car enseigner au peuple ses droits et ses devoirs, prendre en mains ses intérêts les plus chers, n'est-ce pas là préparer l'avenir de notre nationalité ?

Préparer l'avenir de notre nationalité, n'est-ce pas ce à quoi nous tendons, nous membres de l'A. C. J. ? Donc nous devons nous preparer "*au combat de la plume*". Car il n'appartient pas aux seuls journalistes de profession de défendre nos droits, c'est là le devoir de

tout citoyen éclairé et ce sera le nôtre en particulier, nous membres d'une association qui a pour but de *nous préparer à la défense de nos intérêts religieux et politiques.*

Mais pour arriver à cette fin, il faut du travail, de l'étude et de l'ent.aînement. "Le journalisme est un véritable ministère et celui qui veut s'en rendre digne doit se résigner à devenir un rude travailleur. Autrement il risque fort de s'égarer et d'entraîner ses lecteurs dans ses erreurs." Le travail et l'étude, première condition du succès, ce qui cadre bien avec notre devise : *Piété, Etude, Action.*

L'action, voilà ce que je demande : bataillons tous les jours, car tous les jours il y a des erreurs à réfuter, souvent un mot suffit pour faire luire la vérité. Pourquoi ne le dirions-nous pas ? Trod jeunes, dira-t-on ? Pourquoi ne pas répondre avec le poète :

"Mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années !"

En effet ne sommes-nous pas assez agés pour défendre notre mère ? *L'Eglise est une mère*, comme disait un grand orateur, allons-nous la laissser insulter en disant : trop jeunes ! ce mot résonnerait mal aux oreilles de tout vrai patriote ; il signifie trop lâches !

Nous sommes assez âgés, et nous avons assez de notions pour être en état de rédiger un petit article à notre manière. Ne serait-ce que pour dire à un Mage, a une Bernhardt, à un Guerlac : *Vous en avez menti* ! Puis allant puiser aux sources les plus sûres, il serait facile de prouver notre thèse. En histoire—en histoire du Canada surtout —c'est chose facile, auteurs en mains, de réfuter une foule d'erreurs ; de même pour notre religion, nous trouvons en abondance les matériaux dont nous avons besoin. Ensuite—entre camarades—il s'en trouve qui se feraient un plaisir de reviser un travail. Il suffit d'y

penser et de vouloir et bientôt on verra nombre d'intéressants articles signés : "A. C. J." Alors on dira de nous : *Ce sont les journalistes de demain* ! Et la Religion et la Patrie nous en seront reconnaissantes : les *Jeunes* auront fait leur part.

Voltaire disait : "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose !" Pourquoi les membres de l'A. C. J., ne se diraient-ils pas les uns aux autres : *Semons la vérité, semons partout la vérité, il en restera toujours quelque chose.*

J. Geoffroy,
Cercle Saint-Michel.

Collège Jotiette, le 27 février 1906.

## A PROPOS D'ACTION.

Souvent, aux grands jours de la fête nationale, nous avons entendu nos orateurs lutter d'éloquence pour montrer le peuple canadien-français attaché à sa religion et à ses prêtres, dans le présent comme il le fut dans le passé. Sommes-nous vraiment un peuple aussi religieux qu'on se plaît alors à le chanter et à le redire ? ?.....

Sans doute, nous sommes loin encore de cette haine fanatique, de cette guerre à outrance contre la religion et le clergé, qui gronde en certains pays, et dont les échos sinistres parviennent jusqu'à nos rivages. Chez nous encore, l'athée et l'impie sont considérés comme des épaves d'un triste naufrage ; et certaines bonnes âmes constatent avec tristesse que nous avons encore fort à faire pour arriver à ce haut degré de civilisation auquel sont parvenus des pays mieux favorisés, notamment notre ancienne mère-patrie. Etre libre-penseur ou franc-maçon sont encore des titres fort problématiques à l'estime et à la confiance de nos populations.

Cependant si, grâce à notre position spéciale, nous avons échappé plus ou moins au torrent dévastateur qui désole certains pays de l'Europe, il n'en est pas moins vrai que le mal s'introduit aussi chez nous. Il y est déjà entré, et commence à exercer de considérables ravages. Et ceux qui ont de l'âge et de l'expérience constatent avec une profonde tristesse que la foi a baissé considérablement chez notre peuple depuis 30 ou 40 ans, que le respect du prêtre a suivi la même progression descendante, et que la civilisation française—de la maçonnerie et de la libre pensée—nous a envahis et a jeté chez nous de funestes germes, dont les résultats, plus funestes, encore commencent déjà à se faire sentir. On n'a encore enlevé à la religion rien d'essentiel .... mais on prépare l'opinion, et ce travail est, en maints endroits, passablement avancé. Dans bien des paroisses, il existe un groupe d'esprits plus "progressifs" qui semblent se donner pour mission de faire au curé toute l'opposition possible, de contrarier ses projets, de les ridiculiser et de les combattre. Ce travail se fait au grand scandale de nos bonnes populations—mais le scandale porte toujours des fruits—et il sera toujours plus grand, le nombre de ceux qui ne verront ou ne voudront voir dans le curé qu'un brave homme que l'on est obligé de faire vivre largement, qui se croiront plus pauvres parce qu'autour d'eux la charité et le dévoûment élèvent à la jeunesse étudiante et à la misère de splendides palais. Et la grande presse contribue et contribuera encore de plus en plus à cette œuvre digne d'elle : " Outillons-nous, outillons-nous, bâtissons de bonnes et belles écoles"—Et si les dons du clergé et le dévouement de nos religieuses élèvent dans un but d'éducation ces magnifiques couvents, plus beaux et plus hygiéniques que tout ce que l'on eut osé demander, ce sont ces mêmes journalistes qui approuveront, lorsque

l'on viendra entraver par des taxes onéreuses leur essor et leur développement. Ce que c'est que la logique quand on ne s'en sert pas ! . .

On nous répète souvent, à nous la jeunesse étudiante, que nous sommes les hommes de l'avenir, que cet avenir sera pour notre race ce que nous le ferons nous-mêmes. De la l'importance de bien nous préparer à remplir plus tard notre rôle. Et ce rôle, il sera nécessairement, que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas, un rôle combatif, combattrons-nous pour le bien, ou pour le mal? serons-nous les soldats de la vérité ; ou de l'erreur ? c'est ce que nous devons décider.

Sans doute, dans nos âmes de 20 ans, nous voulons ardemment combattre pour la bonne cause ; mais plus tard, quand nous serons dans le monde, les mille et une influences néfastes qui s'exerceront autour de nous, plus ou moins fortes suivant le milieu où nous serons placés, auront vite fait de détruire ces belles et nobles *illusions* du jeune âge, si nous ne sommes pas armés fermement et fortement avant de nous lancer dans la mêlée ardente, il nous faut avoir quelque expérience du combat, si nous ne voulons pas, vaincus avant d'avoir combattu, aller grossir le nombre des désanchantés et des désillusionnés, des inactifs et des désœuvrés, la plaie de notre siècle. Mais où trouver le champ de lutte que demande notre activité ?....Hélas ! autour de nous s'agitent mille erreurs ; la grande presse corrompt le bon goût populaire quand elle ne fait pas à l'honnêteté et à la morale de profondes blessures ; les agents de l'erreur s'évertuent à produire au sein de notre peuple le malaise et le trouble dont ils ont besoin pour faire réussir leurs ténébreuses entreprises; ou porte à l'autorité de rudes coups, on répand de tous côtés contre les institutions religieuses d'enseignement les préjugés qui ont prouvé ailleurs leur efficacité. Faire pénétrer chez ceux qui n'ont pas l'instruction nécessaire pour démêler les faussetés qui se mêlent aux opinions courantes au-

tour d'eux, la conviction que nous ne sommes en aucune manière inférieurs à d'autres peuples réputés plus avancés que le nôtre: entretenir dans notre entourage cette fierté de race que certains journalistes, dans un but rien moins que louable, cherchent à amoindrir ; montrer que si dans le passé, nos prêtres ont été les sauveurs de notre race, ils peuvent être encore dans le présent et dans l'avenir nos meilleurs guides et nous préserver de dangereuses catastrophes ; faire en faveur de la bonne presse une active propagande, voilà ce à quoi tous nous pouvons travailler dans la mesure de nos forces. Et puis, n'aurions-nous pas souvent, si nous en avions le courage, l'occasion de redresser et de mettre au point certains principes faux ; certaines opinions erronées qui se glissent même parmi nous, étudiants ? ne pourrions-nous pas souvent, détourner par un bon mot placé à propos, des conversations qui s'égarent sur des sujets plus ou moins édifiants ?... N'ayons pas peur d'entendre la vérité ; ne craignons pas non plus de la dire. C'est ainsi que se forment ces vraies et sincères amitiés qui élèvent et qui ennoblissent, et dont la bienfaisante influence se fait quelquefois sentir sur toute une vie. Là en effet où aucune voix ne semble plus avoir d'influence, la voix et les conseils d'un ami peuvent pénétrer et ramener dans les droits sentiers celui qui s'en était écarté. C'est par la vérité que l'on gagne les âmes. Tachons donc d'exercer autour de nous, dès maintenant, une saine influence, et en attendant le jour où le champ de notre zèle et de notre dévouement se sera agrandi, nous aurons ainsi la conscience d'avoir réalisé, autant qu'il nous aura été possible, le troisième point du programe de l'A. C. J. l'action.

Joseph Marier,
du Séminaire de Nicolet.

## CHRONIQUE.

La vie ne fait que croître dans l'association. On nous a écrit, y il adéjà quelque temps, du collège Ste-Marie: "

" Les camarades sont pleins de zèle et d'ardeur pour le travail. Le 11 du mois de mars avait lieu l'élection des officiers pour le second semestre. Ce soir-là, tous les camarades étaient fiers de se voir réunis, heureux de reprendre leurs travaux après une interruption nécessitée par la traditionnelle formalité des examens. Ils se sont mis résolument à l'oeuvre !.... Pour orienter leurs efforts, ils ont choisi des chefs : M. Jean Leclaire, président ; M. Boisdoré Raymond vice-président et secrétaire Camille Tessier. A l'une des dernières séances il y eut débat animé au sujet du socialisme.

Le cercle"Morin"de Ste-Marie de Beauce nous envoie un rapport intéressant. "Le 19 mars, fête de Saint Joseph, il y eut une séance dramatique et musicale donnée en l'honneur de M. l'abbé Joseph Feuilteault, curé de Ste-Marie. En outre de l'adresse débitée par notre président, A. Ferland, le programme portait musique, chants canadiens etc.

A la séance du 25 le directeur de notre cercle nous donna une conférence sur Garcia Moreno

A la séance du 1er avril, M. l'abbé Clavet, vicaire de cette paroisse nous a fait une magnifique conférence sur son voyage en Europe ; et principalement sur le drame de la Passion, auquel il a assisté en 1900 à Oberammergau."

Le camarade Almas, président du cercle St-Augustin, de Lévis nous écrit que les membres de ce cercle ont eu trois séances durant ce mois.

Voici le comité de régie du cercle St-Viateur, de Terrebonne : président, L. Desjardins ; 1er vice-président, J. Limoges ; 2ème vice-président, Léo Joubert ; secrétaire, L. A. Cormier ; secrétaire-correspondant J. M. Deziel.

Le cercle d'études du séminaire des Trois-Rivières vient de se former. Il est entièrement distinct de l'académie. Ses membres consacrent chaque semaine, sous la direction de leur aumonier, M. Léon Arcand, une partie de leur congé et de plus, pratique digne d'admiration, s'engagent à communier tous les mois aux fins de l'A. C. J. Le sujet de leurs études sera cette année, le rôle de l'Eglise du Canada sous les dominations française et anglaise. Le secrétaire-corr. M. Bruno Marchand nous dicte de plus ce détail intéressant sur le fonctionnement du cercle. Les travaux du cercle seront transmis chaque mois par un rapporteur devant l'académie, et il finit ainsi sa lettre : "Vous voyez donc que si Trois-Rivières s'est fait attendrequelque peu il entre lui aussi dans le bataillon sacré de la jeunesse studieuse, de la jeunesse qui prévoit." Le camarade Paul E. Gagnon, du cercle St-Joseph, de Rimouski, nous envoie, lui aussi, un excellent rapport. " Je suis heureux de vous envoyer le programme bien rempli de la dernière séance solennelle que notre cercle a offerte aux élèves du Séminaire de Rimouski, le dernier jeudi de mars. Le camarade Eug. Thériault fait l'historique du régime parlementaire anglais"; le camarade Alphonse Sirois nous fait aussi "l'historique du régime parlementaire canadien." Le camarade Adélard Morais nous fait voir "la différence entre la constitution anglaise et la constitution canadienne," et enfin le camarade David d'Auteuil traite le sujet suivant : "Le Canada est une confédération—avantages et désavantages."

Nous ne négligeons pas aussi de nous réunir en séances privées ;

depuis mon dernier rapport, pour nous unir plus étroitement par des relations intimes, stimuler l'ardeur, et aussi pour écouter les conseils et les enseignements de notre dévoué directeur l'abbé Gendron. ''

Voici le rapport du secrétaitre du cercle Duhamel, d'Ottawa. '' Le 7 de mars le cercle célébrait la fête de son patron St Thomas d'Aquin. A cette occasion une messe fut dite par S. G. Mgr Duhamel. Les membres ont entendu la messe et se sont approchés de la Table Sainte. Voilà pour la piété, quant à l'étude nous avons eu nos deux assemblées habituelles. Le 11 mars, le camarade Lalonde nous fit l'historique des différentes lois concernant les écoles séparées de la province d'Ontario, depuis 1841.

A la séance du 25 mars, le camarade Ducharme nous a entre tenus des des lois et du fonctionnement des écoles publiques....Après ce discours le camarade Dion a inauguré le cours pratique d'apologétique....'' Je voudrais tout citer, mais l'espace fait défaut. Le cercle Duhamel est composé de courageux et de travailleurs. D'une seconde lettre je me contenterai de citer encore ce passage-ci pour l'encouragement de nous tous. ''Je dois vous dire que nous sommes depuis quelque temps activement à l'oeuvre pour enrôler des adhérents nombreux : nos rangs se grossissent tous les jours, Nous aurons, je l'espère, des camarades dans toutes les parties de la ville. Nous sommes maintenant au nombre de 20 et nos espérances nous permettent de croire qu'à la fin du mois de juin nous aurons dépassé le chriffre de 35 membres. Nous sommes entièrement d'accord avec vous lorsque vous dites qu'il faut surtout s'appliquer a rechercher la qualité. Mais nous croyons qu'il sera possible, à Ottawa, d'allier qualité et quantité ! ''

Le camarade Alfred Savard, de la société Laval, de Québec, nous écrit : "nous nous sommes réunis trois fois, le 1er, le 7 et le 15 mars, a notre première séance nous avons étudié Mgr Plessis et Mgr de St-Valier.

Le 7, nous avons eu la bonne fortune d'entendre M. l'abbé Amédée Gosselin, qui nous a donné une conférence sur le Séminaire de Québec, son importance historique et ce que lui doit le peuple canadien....A notre dernière séance, nos études ont porté sur Montcalm et Lévis.

Nous avons fait l'élection de nos officiers pour le dernier terme. Le comité de régie se compose comme suit : président, F. X. Lefebvre ; vice-président, H. C. Chabot ; secrétaire, T. Antonio Grenier ; secrétaire-correspondant, Alfred Savard."

Le camarade Geoffroy du cercle "St-Michel, de Joliette, nous envoie les sujets de leurs conférences : Remèdes à apporter à l'alcoolisme—Traité de 1783—Angleterre et Etats-Unis. La question religieuse en France. Notre dégénérescence politique, causes et remèdes. La constitution de 1791 etc.

Le cercle St Louis de Montréal a eu vers la fin de mars une séance intéressante. Le camarade F. Roby a traité des remèdes pour l'alcoolisme. Il a étudié les lois portées en France, en Angleterre et aux Etats Unis contre ce fléau, il s'est surtout appliqué à expliquer le système Guttenberg. Après sa conférence une discussion animée eut lieu entre les membres, chacun exprima son opinion sur la meilleure manière de guérir cette plaie si répandue dans notre ville. Le cercle avait le plaisir ce soir là d'ouvrir ses rangs à un nouveau camarade, Rod. De Serres.

L. R. LaVergne, sec.-corr,

# NOTES

Nous rappelons aux membres de l'A. C. J. que les cotisations annuelles doivent être payées avant le 1er avril (Statut 43). La cotisation des membres isolés est fixée à 50 centins. Celle des groupes est de 25 centins pour chaque membre (Statut 44.) Prière d'adresser ces contributions à M. E. Hurtubise, Trésorier, 160, rue St-Jacques, ou à M. G. H. Baril, Administrateur, 324, rue Ste-Catherine, Montréal.

***

Ceux qui auraient en mains des exemplaires du *Semeur* de sept-oct. 1905 et dont ils n'auraient pas besoin, rendraient service à l'A. C. J. en les renvoyant à G. H. Baril, 324, rue Ste-Catherine.

***

La date placée à la suite du nom de l'abonné indique la fin de l'abonnement et sert en même temps de reçu.

***

Nous rappelons à nos abonnés que ce qui concerne le *Semeur*, abonnements, lettres, etc., doit être adressé à M. l'Administrateur du SEMEUR, 324, rue Ste-Catherine, Montréal.

***

Nous prions ceux qui nous envoient des mandats en paiement de leur abonnement, de vouloir bien spécifier que ces mandats soient payables au **Bureau de Poste d'Hochelaga.**

***

Les secrétaires-correspondants sont priés d'envoyer leur prochain rapport au secrétaire de l'A. C. J,, E. Angers, 473, rue St Denis. Les camarades Dugas et La Vergne ne sont pas à la ville.

A. C. J.